

SYNDICAT MIXTE DU SCOT NORD-ISERE

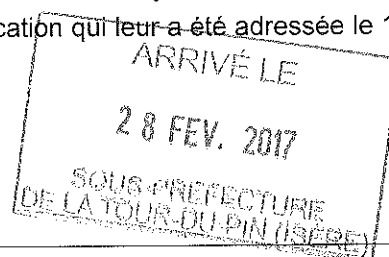
Comité Syndical du 22 février 2017

PROCES-VERBAL POUR L'ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille dix sept, le vingt-deux février à 18h30, les membres du comité syndical se sont réunis à la communauté de communes des Vals du Dauphiné sur la convocation qui leur a été adressée le 16 février 2017, sous la présidence de M. Alain BERGER.

Etaient présents :



M. BALLEFIN Robert	M. COQUET Raymond	
M. BERGER Alain	Mme TISSERAND Thérèse	
M. BERGER Dominique	M. VITTE Gérard	
M. LAVILLE Christophe	M. REYNAUD Jean-Louis	
M. RABUEL Guy	M. ARCHER Jean-Claude	
M. VASSAL Guy	M. GALLICE Michel	
M. QUEMIN André	M. PELLISSE Jean-Claude	
M. REY Christian		

Suppléants

M. AIMONETTI Robert	Mme BADIN Pascale
M. SARDAT Christian	M. REYNIER Jacques
M. ZIERCHER André	Mme FASSINOT Christine
M. GUICHERD André	M. SERRANO Michel

Assistaient également : Mme Marie-Christine EVRARD, M Grégoire CAUX, M. Jérémie BEURRIER (SM SCoT Nord Isère), Mme Karen McKormick, M. Philippe Mary (AUDAL)

Excusés : Mme BARRAL-JOANNES, M. CHRIQUI Vincent, M. COMBEROUSSE Yves, M. DOYEN Eric, M. GENTAZ Gilles, M. VIAL Martial, M. WIRTH Jean-Pierre, M. BACONNIER Michel, M. BOUCHE Christian, M. CARRON Michel, M. DURA Jean-Christophe, Mme PERRICHON Marie-Madeleine, M. TORRES Gilles, Mme VERDEL Véronique, M. WADJA Daniel, M. PORRETTA René, M. CASTAING Patrick, M. COCHARD Bernard, M. MICHAUD Jean-Paul, M. ORELLE Pierre-Louis, M. PARISSET Robert, Mme SAUGEY Catherine, M. FREMY Didier, M. MARCEL Roger, M. GASTALDELLO Benjamin, M. GALLET Jean-Charles, M. RABATEL Rémy, M. RABATEL Daniel, M. BRELET Richard, M. CLEYET-MAREL Thierry, M. DELDICQUE Jean-François

1-ELECTION DU 1^{er}, 4^{ème} et 6^{ème} VICE-PRESIDENT

M. BERGER Alain, a présidé cette séance. Il a précisé que le nombre de délégués présents étaient de 23 et il a constaté que les conditions de quorum posées à l'article L.2121-17 du CGCT étaient remplies.

Il a nommé pour secrétaire de séance : Christophe LAVILLE

Le Président, a expliqué que l'élection d'un Vice-président par le comité syndical s'effectue à la majorité absolue conformément au code du CGCT. Il a rappelé qu'après deux tours de scrutin, si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, le troisième tour a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

La présidence est assurée par Alain BERGER et le secrétariat du bureau de vote est assuré par le secrétaire de séance,

Le Président a désigné 2 assesseurs :

- Dominique BERGER
- Christian REY

Déroulement de chaque tour de scrutin

L'élection s'est déroulée conformément au code du CGCT et au code électoral.

Election du 1er Vice-président :

A proposé sa candidature pour occuper cette fonction :

- Didier FREMY

Premier tour de scrutin :

a) Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b) Nombre de votants.....	23
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L. 66 du Code électoral) ...	00
d) Nombre de suffrages blancs.....	00
e) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	23
f) Majorité absolue	23

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
Didier FREMY	23	Vingt-trois

Proclamation des résultats de l'élection du 1^{er} Vice-président

A la majorité absolue, Didier FREMY a été élu 1^{ER} Vice-président et a été immédiatement installé.

M. Didier FREMY déclare accepter d'exercer cette fonction

Election du 4^{ème} Vice-président :

A proposé sa candidature pour occuper cette fonction :

➤ Raymond COQUET

Premier tour de scrutin :

- g) Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....00
- h) Nombre de votants.....23
- i) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L. 66 du Code électoral) ...00
- j) Nombre de suffrages blancs.....00
- k) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)23
- l) Majorité absolue23

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
Raymond COQUET	23	Vingt-trois

Proclamation des résultats de l'élection du 4^{ème} Vice-président

A la majorité absolue, Raymond COQUET a été élu 4^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

M. Raymond COQUET déclare accepter d'exercer cette fonction

Election du 6ème Vice-président :

A proposé sa candidature pour occuper cette fonction :

➤ Gérard VITTE

Premier tour de scrutin :

m) Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
n) Nombre de votants.....	23
o) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L. 66 du Code électoral) ...	00
p) Nombre de suffrages blancs.....	00
q) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	23
r) Majorité absolue	23

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
➤ Gérard VITTE	23	Vingt-trois

Proclamation des résultats de l'élection du 6^{ème} Vice-président

➤ A la majorité absolue, Gérard VITTE
a été élu 6^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

➤ M. Gérard VITTE déclare accepter d'exercer cette fonction

2-OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Néant

3-RESULTAT

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

1^{er} vice-Président :

M. Didier FREMY 23 Voix

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

4^{ème} vice-Président :

➤ M. Raymond COQUET 23 Voix

ELECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

6^{ème} vice-Président :

➤ M. Gérard VITTE 23 Voix

4-CLOTURE DU PROCES VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 22 février 2017 à 19 heures 16 minutes, en double exemplaires, a été, après lecture, signé par le président, les assesseurs et la secrétaire de séance.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

Le Président

M. Alain BERGER



Secrétaire de séance

Christophe LAVILLE



Les deux assesseurs

Dominique BERGER et Christian REY

